



## Peace Building Fund

### ANNUAL PROGRAMME<sup>1</sup> NARRATIVE PROGRESS REPORT

REPORTING PERIOD: 1 JANUARY – 31 DECEMBER 2009

<p><b>Submitted by:</b> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</p>	<p><b>Country and Thematic Area<sup>2</sup></b> Bonne gouvernance</p>
<p><b>Programme No:</b> PBF/BDI/A-6 <b>MDTF Office Atlas No:</b> 00066646 <b>Programme Title:</b> Promotion du rôle des petites et micro-entreprises dans la consolidation de la paix</p>	<p><b>Participating Organization(s):</b> Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB)</p>
<p><b>Implementing Partners:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>National counterparts :</b> (Ministère du commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Culture, le Musée Vivant de Bujumbura, Office National de tourisme (ONT), Association des femmes entrepreneures(AFAB), l'ONG nationale spécialisée dans le développement de l'entrepreneuriat FODEV; la télévision nationale RTNB et la presse écrite ;</li> <li>• <b>International Organizations, including NGOs:</b> BINUB; Folk Bernadotte Academy; Students for Advancement of Global Entrepreneurship Network</li> </ul>	<p><b>Programme Budget (from the Fund):</b></p> <p>USD \$243 000 (2009)</p> <p>Total : USD \$500 000 (2008-2009)</p>

<sup>1</sup> The term “programme” is used for programmes, joint programmes and projects.

<sup>2</sup> E.g. Priority Area for the Peacebuilding Fund; Thematic Window for the Millennium Development Goals Fund (MDG-F); etc.

***Programme Duration (18 months):***

Start date<sup>3</sup>: 31 Janvier 2008

End date: 31 Juillet 2009

- *Original end date: 29 Mai 2009*
- *Revised end date, : 31 Juillet 2009*
- Budget Revisions/Extensions:

*List budget revisions and extensions, with approval dates, if applicable : Redistribution des fonds dans les activités essentielles et. Approuvée le 23 Mai 2009 par le Comité technique du projet lors de sa 9ème réunion). Extension du projet jusqu'au 31 Juillet 2009 lors de la même réunion.*

---

<sup>3</sup> The start date is the date of the first transfer of funds from the MDTF Office as Administrative Agent.

## NARRATIVE REPORT FORMAT

### I. Purpose:

- **Provide the main outputs and outcomes/objectives of the programme:**

**Outcome:** Promouvoir le rôle des petites et micro entreprises dans la consolidation de la paix.

#### **Objectifs spécifiques clés :**

1. Un guide sur les pratiques d'entrepreneuriat des petites et micro-entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix est élaboré et vulgarisé.
  2. Un espace de dialogue et d'échange d'expériences entre les acteurs économiques locaux et internationaux sur les « pratiques d'entrepreneuriat » favorisant les activités liées à la consolidation de la paix est établi.
  3. Les pratiques d'entrepreneuriat des micro-entreprises qui permettent de faire du profit et qui favorisent la cohésion sociale et la coexistence pacifique sont multipliées.
- **Explain how the Programme relates to the Strategic (UN) Planning Framework guiding the operations of the Fund.**

Le présent projet s'inscrit dans les priorités du Programme du Gouvernement 2005-2010 et du plan prioritaire de Consolidation de la Paix qui ont identifié le secteur privé en général et les moyennes, petites et micro-entreprises en particulier comme le moteur du développement économique et facteurs de renforcement de la paix.

### II. Resources:

#### *Financial Resources:*

- **Provide information on other funding resources available to the project, if applicable.**
  - PNUD/BCPR - USD \$120 000 : Un conseiller technique principal
  - BINUB/ UNV – USD \$46 000 : Un coordonnateur du projet
  - BINUB - Appui en télécommunication et en réhabilitation de l'unité de gestion.
  - Gouvernement : 3 locaux pour la mise en place de l'unité de gestion et un directeur national du projet.
- **Provide details on any budget revisions approved by the appropriate decision-making body, if applicable.**
  - Le projet a régulièrement fait des réaménagements budgétaires en fonction de l'état d'avancement des activités exécutées et des contraintes liées à l'annulation de certaines activités comme (le colloque ou l'appui financier aux petites et micro-entreprises) ou ceux liées aux prix réels. Cependant, aucune demande financière supplémentaire au budget dont disposait le projet n'a été faite. Compte tenu des activités qui restaient à faire pour finir le projet, l'objectif et contraintes en

terme de temps, le comité technique de suivi a recommandé lors de sa 9<sup>ème</sup> réunion, l'extension du projet jusqu'au 31 Juillet 2009 alors que la date initiale était pour le 29 Mai 2009.

- Lors de la 9<sup>ème</sup> réunion du CTS , il a également été demandé au projet de donner priorité à l'espace de vente et supprimer le colloque et la traduction en Kirundi de l'étude de cas et limiter son nombre d'exemplaires pour pouvoir orienter plus de ressources sur les activités qui donnent un bénéfice direct aux micros entreprises comme un espace d'expositions permanent pour apprécier et consolider les acquis du projet.

#### ***Human Resources:***

- **National Staff: Provide details on the number and type (operation/programme).**
  - Une assistante administrative et financière
  - Une assistante administrative
  - Un chauffeur
- **International Staff: Provide details on the number and type (operation/programme)**
  - Un Conseiller technique principal
  - Un Coordonnateur du projet

#### **III. Implementation and Monitoring Arrangements:**

- **Summarize the implementation mechanisms primarily utilized and how they are adapted to achieve maximum impact given the operating context.**
  - Le projet a été abrité au sein du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme pour une meilleure appropriation par les burundais du projet et pour sa pérennisation.
  - Le Comité Technique du projet se réunis une fois par mois. Il inclut des fonctionnaires du ministère de tutelle, le secteur privé, la société civile, et les agences des nations unies ainsi que les autres partenaires pour faire le suivi et l'évaluation des activités.
  - L'impact de ce mécanisme a permis l'appropriation nationale et le renforcement des capacités des acteurs nationaux. Il a également renforcé la pérennisation des acquis du projet à travers la mise en place de l'espace de vente de produits artisanaux et commerciaux par le Ministère de tutelle qui a débloqué FBU 200 000 000 pour appuyer la construction de cette initiative et un budget annuel de fonctionnement de FBU 15 000 000 pendant 4 ans en attendant que le centre soit autonome.
- **Provide details on the procurement procedures utilized and explain variances in standard procedures.**
  - Les fonds alloués au projet par le Comité de Pilotage Conjoint ont été gérés directement par le PNUD qui est responsable pour toute transaction financière, d'achats et d'approvisionnement effectuée sur la base du plan de travail préparé par l'unité de gestion du projet.

- La sélection des partenaires et des agences de mise en œuvre (soit des ONG ou des compagnies privées) est faite selon les règles et procédures du PNUD. En général, cette sélection est faite sur la base d'un processus compétitif, sauf dans les cas où une ONG en particulier a un avantage comparatif clair et qui peut justifier une dérogation du processus compétitif selon les procédures de l'agence partenaire.
- **Provide details on the monitoring system(s) that are being used and how you identify and incorporate lessons learned into the ongoing project.**

Le suivi et évaluation a été fait à trois niveaux, sous la coordination du bureau d'appui du Comité de Pilotage Conjoint :

- Par le BINUB et le PNUD / l'unité de gestion du projet, qui est responsable pour le suivi régulier des activités, et pour la production périodique des rapports narratifs et financiers; les descentes sur le terrain pour suivre directement les activités et évaluer leur impact. Une stratégie de communication à travers les journées portes ouvertes, les reportages télévisuels et écrits sur l'état d'avancement du projet.
- Par le Comité Technique de Suivi, qui est responsable auprès du Comité de Pilotage pour le suivi périodique des résultats atteints par le projet, ainsi que la revue des rapports produit par l'unité de gestion;
- Par le Comité de Pilotage, qui est responsable pour l'évaluation de l'impact du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.
- **Report on any assessments, evaluations or studies undertaken.**

Les activités ont été suivies et évaluées par le projet ; par le comité technique de suivi ; par l'unité Intégrée de suivi et évaluation du BINUB (JMEU) et la section Media et communication et par les partenaires d'exécution ; y compris les bénéficiaires.

Par le projet :

- Des Exercices d'auto-évaluation /questionnaires soumis aux participantes, etc.
- Une Etude de Cas sur la contribution des petites et micro entreprises à la consolidation de la paix
- Une Etude de Marché Régionale pour améliorer l'exploitation des atouts du Burundi au niveau de la région

#### IV. Results

- **Provide a summary of Programme progress in relation to planned outcomes and outputs; explain any variance in achieved versus planned outputs during the reporting period.**

**Résultat 1** : *Un guide sur les pratiques d'entrepreneuriat des petites et micro entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix est élaboré et vulgarisé.*

Les outils développés et les informations récoltées pour atteindre le résultat 1 du projet vont servir de plaidoyer et mobiliser plus de partenaires dans l'appui au secteur privé formel et informel pour le relèvement

socio-économique des burundais après une longue période de conflit. Les entreprises ciblées par cette études comprennent pour la plupart selon la réalité du terrain, des associations génératrices de revenus comprenant des démobilisés, des ex-combattants et des sinistrés de la guerre, des femmes et des jeunes.

**Résultat 2** : *Un espace de dialogue et d'échange d'expériences entre les acteurs économiques locaux et internationaux sur les « pratiques d'entrepreneuriat favorisant les activités liées à la consolidation d'échange.*

Le projet s'est tout au long de son exécution concentré sur le renforcement du dialogue sur l'esprit d'entreprise qui favorise la paix au sein de la communauté avec les micro-entrepreneurs, le secteur public et le secteur privé dans 4 régions (englobant toutes les provinces du pays). Elles sont vulgarisées dans les ateliers, les foires artisanales, les organes médiatiques tels que les reportages télévisuel et de la presse écrite ainsi que les brochures élaborées pour les foires..

**Résultats 3** : *Les pratiques d'entrepreneuriat des petites et micro entreprises qui permettent de faire du profit et qui favorisent la cohésion sociale et la coexistence pacifique sont multipliées*

Le projet a permis le renforcement de capacités de 280 personnes qui ont participé à 5 ateliers de sensibilisation sur ces pratiques d'entrepreneuriat et 7 foires artisanales pour faire connaître leur talent.

Le centre artisanal est en cours de construction et réhabilitation. Il sera ainsi un lieu de développement économique En plus de cela, le partenariat entre le Ministère de tutelle et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la culture va permettre de multiplier les pratiques d'entrepreneuriat dans le centre artisanal et commercial car les critères de sélection des partenaires du secteur privé seront ceux déjà identifiés par le projet.

- **Report on the key outputs achieved in the reporting period including # and nature of the activities (inputs), % of completion and beneficiaries.**

Résultat 1 : Une étude de cas et des supports de communication et de plaidoyer pour la promotion de l'entrepreneuriat local qui favorise la paix et le développement:

- **A : Une grande couverture médiatique (audiovisuel, reportages radiophoniques et de la presse écrite)** ont fait la promotion des pratiques d'entrepreneuriat qui favorisent la consolidation de la paix. Le reportage sur ces pratiques a joué un grand rôle médiatique pour leur vulgarisation et multiplication. Le lancement officiel du projet a été un grand succès et diffusé par la télévision locale. Les bénéficiaires du projet ont pu se faire connaître lors des différentes rencontres avec d'autres partenaires et ont fait des profits grâce à la vente de leurs produits.
- **B: Une base de données :** contenant une liste d'artisans par domaine d'activité ciblés ; les microprojets et micro-entreprises ; les institutions de microfinance fiables (selon le Fonds de relance en Microfinance) et sur des Moyennes et petites entreprises qui font des activités sociales en faveur des personnes touchées par le conflit et la liste des centres de formation professionnelle au Burundi est disponible au niveau du Ministère de tutelle.
- **C : Des filières porteuses d'opportunités sont identifiées à** partir de l'échantillon des bénéficiaires du projet. 7 filières ont été retenues et méritent d'être développées. Un projet de création d'emploi est en cours de formulation avec 5 agences des Nations Unies.

Résultat 2 : Un réseau national du secteur informel et un dialogue sont initiés entre le secteur public, le gouvernement, les PME et les micro-entreprises :

- **2.1. Un partenariat Public-Public/ Public-Privé** : Pour renforcer le dialogue établi, une convention de partenariat entre le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a été signée. Elle porte création d'un centre d'Exposition – vente pour la promotion de l'artisanat et du commerce. Le partenariat créé entre les deux Ministères grâce au projet a pour ambition de s'associer au secteur privé local aux petites et micro-entreprises.
- **2.2. Des commissions provinciales permanentes** (dont les membres sont élus par le suffrage direct des participants à l'atelier) ont pour mission principale de suivre de près toutes les questions relatives aux petites et micro-entreprises. Les comités provinciaux mis en place permettront ainsi de renforcer la coordination et l'orientation des micro-entreprises vers les services et contacts pour des opportunités de développement de leurs affaires. Le projet a également participé à la mise en place de ces commissions pour pérenniser le dialogue instauré et à la création de partenariats entre micro-entreprise, petites et micro-entreprises, privé/privé, secteur informel par filière, secteur public et secteur informel.

Résultat 3 : Un dialogue est établi entre les entrepreneurs du projet et d'autres entrepreneurs pour que ces pratiques soient multipliées.

- L'association des femmes entrepreneures du Burundi (AFAB) a participé dans l'encadrement des bénéficiaires du projet
- Le Centre de formation Folk Bernadotte Academy a permis au projet de renforcer les capacités d'un acteur du secteur privé local et d'un cadre du Ministère du commerce, en les invitant à une formation sur la prévention des conflits.
- Les bénéficiaires du projet ont beaucoup participé à l'exécution des activités en faisant des recommandations à la fin de chaque activité et en orientant le projet vers les besoins réels en matière d'entrepreneuriat, en période post-conflit.
- Le coordonnateur national de Students for Advancement of Global Entrepreneurship) ; SAGE a bénéficié d'un appui pour participer à la formation du *SAGE World Cup Conférence Event* au Brésil.
- **3.1. Un Centre artisanal et commercial d'exposition et vente permanent** est en cours de mise en place. Il sera un exemple pratique d'un outil d'échange et de dialogue entre le secteur public et le secteur privé. Ce lieu sera également **un espace inclusif de paix et de développement** pour la communauté burundais et aura comme objectif de « permettre une participation inclusive des partenaires du Burundi et des opérateurs économiques aux décisions politique » comme stipulé à l'article 5 du décret de partenariat Public/Privé. L'exploitation des différents services de ce centre sera assurée par des opérateurs/ entreprises privées sélectionnées sur base de procédures et règlements de passation de marchés publics en vigueur.
- **3.2. La création de plusieurs partenariats entre micro-entrepreneurs** lors des ateliers destinés à multiplier ces pratiques. Les capacités des petites entreprises et microprojets ainsi que certains membres du Ministère du Commerce ont été renforcées.

- **3.3. Une Coupe de meilleure équipe d'entrepreneures pour le Burundi** ; grâce au renforcement de leurs capacités, des femmes entrepreneures, membres de l'association des femmes d'affaire ont gagné une coupe pour le Burundi lors de la foire artisanale du secteur des petites et micro-entreprises « Jua Kali » au Rwanda.

**3.4. Prix d'encouragement du jury sous forme de certificat** : 20 petites et micro-entreprises ont participé après la fermeture du projet à une foire régionale artisanale et commerciale « Buja en fête », organisée par le secteur privé local en collaboration avec le Ministère du Commerce et celui de la Jeunesse du 14 au 23 août 2009 et l'appui du BINUB. Un stand qui était occupé par deux(2) associations de la province Ruyigi qui sont dans la production de confitures et autres produits dérivés de fruits ont été primées.

- **Explain, if relevant, delays in programme implementation, the nature of the constraints, actions taken to mitigate future delays and lessons learned in the process.**

#### **. Résultat 1 :**

- Les études sur terrain ont nécessité une attente énorme car le projet a demandé que les besoins spécifiques de chacun soient relevés pour évaluer les pratiques de chacune en matière d'entrepreneuriat. Beaucoup de personnes cibles ont demandé des financements au projet et des outils de travail. Et une pression énorme a été ressentie au niveau de l'unité de gestion.
- Il a été constaté que la plupart des personnes qui travaillent dans le secteur privé local et qui ont résisté malgré le conflit sont des associations génératrices de revenus, inscrites sous l'appellation (association sans but lucratif) et opérant pour la plupart dans le secteur informel afin de subvenir à leurs besoins. Ces personnes peuvent être un grand levier pour le partenariat entre les personnes touchées par le conflit et le secteur privé local mais elles sont pour le moment désorganisées et très vulnérables. Il a également été constaté que ces personnes représentent la base sociale du Burundi et qu'elles travaillent parfois sans le savoir dans des domaines porteurs d'opportunités mais nécessitant un appui énorme et un encadrement pour la continuité des activités et le développement de leurs affaires.
- La Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi (CCIB) n'a pas réactualisé sa base de données sur les petites entreprises et le projet ne pouvait pas à lui seul les recenser ce qui a limité le choix au niveau de ce secteur.
- Il a été dans ce cas nécessaire d'orienter le guide vers un document de plaidoyer pour que le gouvernement et ses partenaires s'engagent à appuyer ces personnes et à améliorer leurs pratiques d'entrepreneuriat tout en faisant la promotion du système coopératif au lieu des associations individuelles.

#### **Résultat 2 :**

- Le lancement officiel qui devait avoir lieu à Bujumbura a été transféré à Cibitoke. Ce changement de lieu voulu par le projet constituait un signal fort de la part du Gouvernement et des Nations Unies qui marque le début des efforts dans cette province. Cependant, l'absence des autres acteurs malgré la présence de la Ministre et ses conseillers, a limité l'impact de cet événement et les bénéficiaires ont ressentis cette absence.



- Le laps de temps consacré aux ateliers est trop court compte tenu des thèmes abordés ; ce qui fait que les participants sont rentrés avec un goût d'inachevé. Ils ont tous plaidé pour la multiplication de ce genre d'ateliers.
- Les personnes ciblées par le projet ont espéré des financements par le projet pour que leur partenariat soit effectif. Mais le projet a fait une communication claire expliquant qu'il n'a pas prévu cela et les bénéficiaires ont cessé de demander de l'argent.

### **Résultat 3 :**

- L'espace de vente par le Ministère de tutelle a retardé l'exécution de l'activité
- Le Ministère de tutelle a finalement signé une convention de partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture le 11 août 2009.
- Un certain nombre d'entrepreneurs ont embrassé le métier par simple opportunité sans qu'ils aient une compétence quelconque. Certains ont évolué dans l'informel et ne disposent pas des outils leur permettant de développer leur affaire ni de multiplier leurs pratiques qui favorisent la consolidation de la paix, dans le cadre d'une structure formalisée.
- La direction de l'artisanat, censée orienter et coordonner sur le terrain les activités est en faillite et n'a aucun moyen d'apporter une quelconque aide. Un audit complet et une restructuration de cette direction est nécessaire pour développer ce secteur.
- L'écart entre le niveau des grandes entreprises, des petites entreprises et les microprojets est tellement grand qu'il est nécessaire d'adapter les modules selon les niveaux.

### **List the key partnerships and collaborations, and explain how such relationships impact on the achievement of results.**

#### **Collaboration avec le projet PBF « Cadres de dialogue » :**

- En facilitant un cadre de dialogue pour les petites et micro entreprises, le projet apporte une valeur ajoutée au projet PBF « Appui à la mise en place et au fonctionnement de cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux ». L'atelier conjoint organisé a été un succès car 95% des participants ont affirmé que les objectifs ont été atteints. Que ce soit au niveau des objectifs ou de la façon dont les participants ont exprimé leur idées, l'entente et l'ambiance qui régnaient quand il fallait se donner la parole, tout démontre la parfaite satisfaction des invités.
- Cependant, certains participants aient déclaré que le temps alloué à l'atelier n'était pas suffisant, il y a eu des occasions très propices où chacun s'est libéré en exprimant ce qui se trouvait au fond de son cœur. Les participants ont été satisfaits du fait que le respect des idées des autres était de mise, raison pour laquelle ils ont extériorisé leur craintes vis-à-vis du Projet « Cadres de dialogue » sans aucune préoccupation.
- La façon dont les activités étaient préparées et les échanges conduits, les différentes méthodes utilisées pour amener les gens à travailler dans une ambiance harmonieuse, tels sont des éléments qui ont conduit les membres du secteur privé à déclarer leur vive satisfaction.
- Les membres du secteur privé ont ainsi émis le souhait de voir la continuité du processus de dialogue et la mise en œuvre effective des recommandations issues de cette session. En outre, ils souhaiteraient

que ce processus de dialogue puisse contribuer à l'établissement d'un climat socio politique apaisé favorable au bon déroulement des élections de 2010. Les travaux se sont clôturés en recommandant aux membres du secteur privé présents dans l'atelier de mettre à profit ce qu'ils ont appris, de faire connaître ce projet à ceux qu'ils ont représentés, et que le dialogue soit la base et le mot d'ordre dans la vie de tous les jours.

#### **Collaboration avec le projet PBF « Jeunes » :**

- Ce projet est aussi en synergie avec le projet PBF « Jeunes » car il a analysé la valeur ajoutée des pratiques d'entrepreneuriat des jeunes ciblés par ce projet et qui favorisent la réconciliation, le dialogue et la cohésion sociale au niveau communautaire. Le projet a invité des jeunes encadrés par le projet Jeunes et le projet femmes pour que leur esprit d'entreprise soit renforcé et qu'ils adoptent aussi des pratiques d'entrepreneuriat qui favorisent la consolidation de la paix. Le projet a contribué également à promouvoir la visibilité des jeunes en les invitant dans les foires artisanales.
- L'appui à la mise en place de l'espace prévu par le projet a permis la création d'un partenariat entre deux Ministères (Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme et le Ministère de la Jeunesse, des sports et de la culture) et une synergie entre le projet et le projet « Jeunes » car les jeunes encadrés par ce dernier projet viennent de réhabiliter la clôture de cet espace. La préparation d'une convention commune pour la gestion de cet espace par une unité nationale a permis de lancer les bases de la stratégie d'appropriation et de pérennisation des acquis prévus par les deux projets.

#### **Other highlights and cross-cutting issues pertinent to the results being reported on.**

- Le projet *Promotion du rôle des petites et micro entreprises dans la consolidation de la paix* (PBF), qui vient de se clôturer a déjà réalisé un certain nombre d'activités dans les domaines de l'identification des opérateurs économiques et des secteurs d'activités porteurs d'opportunités. Le guide sur les pratiques d'entrepreneuriat des petites entreprises et microprojets qui favorisent la consolidation de la paix qui a été élaboré sera également utilisé par le présent projet pour poursuivre la promotion de l'entrepreneuriat local et la création de partenariats. En effet, il est important de considérer les micro-entreprises comme la base du secteur privé et donc d'en faire un partenaire important pour la réintégration.
- Afin de pérenniser ses acquis, le projet a consacré une grande partie de son budget pour la mise en place d'un centre artisanal et commercial d'exposition-vente. Le partenariat créé entre le Ministère de tutelle et celui de la Jeunesse, des Sports et de la culture a résulté dans un engagement de FBU 200 000 000 pour la construction du Centre et une partie de son budget pour les prochaines années à encourager l'entrepreneuriat des petites et micro-entreprises qui peuvent appuyer le secteur privé au niveau du marché local, régional et international. Dans cette convention et spécialement dans l'article 9, les deux Ministres se sont engagés à apporter au centre, un budget annuel de fonctionnement à part égale pour une période de 4 ans en vue de l'autonomisation dudit Centre. Ce budget prévisionnel a été élaboré. L'exploitation des différents services de ce centre sera assurée par des opérateurs économiques privés.
- Le 26 Mars la table ronde avait lieu. Les efforts de suivi seront entamés en 2010 pour solliciter les fonds des bailleurs pour la mise à pied de ce Centre.
- Pour apporter sa valeur ajoutée aux recommandations afin que le centre artisanal et culturel du Musée Vivant puisse bien fonctionner les acteurs impliqués dans l'exécution des activités du centre seront selon la convention de partenariat composés d'institutions publiques, du secteur privé, des artisans des

associations génératrices de revenus, des petites et des micros entreprise. Il est noté que dans cette phase, deux actions parallèles seront menées.

**Condition :** Afin que ce centre soit durable, le secteur privé, les **partenaires régionaux et internationaux** doivent être impliqués également et contribuer à l'initiative.

Pour que cela soit possible, il est nécessaire d'accompagner l'initiative avec le développement du secteur informel<sup>4</sup> pour sa meilleure restructuration. Cette restructuration devra se faire à travers une nouvelle vision de l'Etat dans ses relations avec les acteurs de la vie privée en insistant sur la promotion et le renforcement de la société civile non pas uniquement sous l'angle de contre-pouvoir dans les débats démocratiques, mais comme maillon essentiel de la production économique et par conséquent du développement national.

## V. Future Work Plan (if applicable)

- Le projet est opérationnellement clôturé le 31 Juillet 2009.

## VI. Abbreviations and Acronyms

- **List the main abbreviations and acronyms that are used in the report.**
- **ACOBU :** Association des Commerçants burundais
- **ADISCO :** Appui au développement intégral et la Solidarité sur les Collines
- **AFAB :** Association des femmes entrepreneures Burundaises
- **BINUB :** Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi
- **BNDE :** Banque nationale de développement.
- **CCIB :** Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burundi
- **CE :** Commission européenne
- **CECM :** Caisse Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel
- **CTP :** conseiller technique principal
- **CTS :** comité technique de suivi
- **FENU :** Fonds d'équipement des Nations Unies
- **FORCE :** Fonds pour la relance et les échanges en micro-finance
- **IA :** International Alert
- **ONT:** Office National de Tourisme
- **PBF :** Peace building Fund
- **RIM :** Réseau des institutions de micro finance
- **UNFPA :** Le Fonds Des Nations Unies pour la Population
- **UNHCR :** Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- **UNIFEM :** Le Fonds des Nations Unies pour la femme
- **UNV:** Volontaires des Nations Unies

---

<sup>4</sup> L'immense majorité des entrepreneurs informels exerce des activités parfaitement légitimes et autorisées (artisans, commerçants, entreprises de service) ; ces entrepreneurs sont considérés comme « informels simplement parce qu'ils n'ont pas effectué les démarches administratives d'enregistrement de leur entreprise et ne respectent pas l'ensemble des obligations réglementaires (telles que la tenue d'une comptabilité écrite)/ De fait, l'informel sera, dans ce qui suit, associé à ce que l'on nomme généralement les « petits métiers ».